Chronique scolaire

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **40 (1911)**

Heft 3

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Charmant petit livre qui est destiné, comme le titre l'indique, à conduire les élèves, par le dessin et la parole, à savoir prendre un croquis simple et rapide des choses qui nous entourent et des beautés de notre pays. L'ouvrage est divisé en quatre parties : les formes des arbres de notre pays, les principaux types de maisons suisses, les divers ponts, grands et petits, qui traversent nos cours d'eaux, enfin les curiosités de nos montagnes. La gradation des dessins présentés est si rigoureuse et le croquis reste pourtant si simple que l'écolier, même livré à ses propres forces, ne tardera pas, nous en sommes convaincu, à faire des progrès rapides dans l'art de représenter la nature. Ajoutons que ce petit livre est écrit dans un langage captivant qui fera les délices des jeunes lecteurs auxquels il est destiné.

Maxime Berset.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Fribourg. — Les Chambres fédérales se sont occupées de doter notre pays d'une loi sur les assurances. Si elle n'est pas soumise au referendum, la nouvelle disposition législative entrera en vigueur, selon toute vraisemblance, le 1er janvier 1912. Aussi les sociétés de secours mutuels se préoccupent-elles toutes, dès maintenant, de mettre leurs statuts en harmonie avec les prescriptions qui paraissent devoir être exigées pour l'obtention du subside fédéral. Le subside est, pour les mutualités scolaires, de 1 centime par jour d'assurance et par enfant, à condition de payer une indemnité de 1 fr. par jour de maladie; elle est de 1 ¼ centime aux mêmes sociétés qui assureront à leurs adhérents le traitement médical gratuit. Ce dernier mode de secours a eu les faveurs des députés des Chambres fédérales, car l'écolier n'a pas à recevoir une indemnité de chômage, puisqu'il ne travaille pas et ne gagne rien.

Avant d'accepter les bénéfices de la nouvelle loi pour la mutualité scolaire de Fribourg « La Jeunesse prévoyante », il importait d'examiner si cette société pourrait faire face aux nouvelles charges imposées par l'institution des assurances fédérales. Cette question ne peut être résolue d'emblée ; aucune statistique ne permet de prévoir la marche financière d'une société de secours mutuel d'enfants soumis à la nouvelle loi fédérale. Aussi, dans son assemblée du 5 janvier dernier, la société a-t-elle décidé d'expérimenter le payement des frais de médecin et de pharmacie de ses membres pendant l'année 1911; elle se rendra compte du

nouveau mode de procéder. En conséquence, dès le 15 janvier, « La Jeunesse prévoyante » assurera aux enfants des écoles qui font régulièrement partie de cette société, au lieu de la somme de 80 centimes d'indemnité par jour de maladie, les frais de médecin et de pharmacie. Comme elle ne pourra, pendant cette période d'essai, bénéficier du subside fédéral, elle s'est trouvée dans l'obligation de limiter la contribution au maximum de 30 fr., à répartir entre le médecin et le pharmacien. L'excédent demeure à la charge des parents, ainsi que l'achat de spécialités pharmaceutiques prescrites pendant la convalescence.

En cas de maladie de l'enfant, ses parents ont à se procurer auprès de l'instituteur un formulaire qu'ils remettront, lors de la première consultation, au médecin qu'ils auront choisi. Celui-ci rédige son ordonnance sur une feuille spéciale que les parents présenteront à l'une quelconque des pharmacies. Les frais seront réglés par le caissier selon un mode agréé par les sociétés des médecins et des pharmaciens, sans que les parents aient à s'en inquiéter. Cette innovation constitue un incontestable progrès social.

Thurgovie. — Le Grand Conseil de ce canton a accordé un crédit supplémentaire de 107,000 fr. pour constructions scolaires, et un autre de 30,000 fr. pour de nouveaux postes d'instituteurs. Ces deux dépenses sont la conséquence naturelle du fait que, dans certaines communes, on s'est efforcé d'abaisser le maximum du nombre des élèves par classes. De là, le besoin de nouveaux maîtres et de nouveaux locaux.

Schwyz. — Les autorités du Collège d'Einsiedeln autorisèrent cet hiver l'organisation d'un cours préparatoire d'instruction militaire pour les internes. 36 élèves y participèrent, sous la direction de quatre de leur camarades, trois caporaux et un appointé. A la tête de la petite troupe se trouvait un sergent major, M. Kürzi, d'Einsiedeln. Le cours, commencé vers la fin d'octobre, vient de se terminer, après avoir duré 50 heures. Il consista en exercices de marche, de gymnastique et de tir, et en leçons théoriques sur le fusil, les grades et effectifs de notre armée. M. le colonel Albertini est allé passer en revue la petite phalange. L'inspection dura de 1 h. à 3 h., après quoi officiers et soldats s'en allèrent festoyer démocratiquement dans une auberge du bourg.

Vaud. — Dernièrement, sous les auspices de la Croix-Rouge, M. le Dr Cérésole a donné à Yverdon une intéressante conférence, qui a été un véritable réquisitoire contre notre système actuel d'éducation. Le conférencier croit qu'il est

urgent de créer à l'Université une chaire d'anthropologie destinée à apprendre aux futurs médecins les lois de la croissance normale de l'homme. Cet enseignement existe en Amérique, en Angleterre et en Belgique. A l'Ecole Normale, on devrait viser à former des maîtres d'exercices physiques qui soient en même temps des hommes possédant une vraie culture intellectuelle. Une réforme scolaire radicale est urgente. Il faudrait consacrer dans chaque classe deux heures d'après midi chaque semaine à des exercices physiques et deux autres à la gymnastique suédoise. Chaque gymnase devrait avoir sa salle de gymnastique bien organisée.

Lucerne. — Au commencement du mois de janvier, a eu lieu à l'Union-Hôtel de Lucerne l'assemblée générale de l'Association catholique des instituteurs. Les participants étaient accourus nombreux de tous les points du canton. M. Bucher, de Weggis, présidait. M. le Dr Schneider, d'Altstätten présenta un rapport sur la nature de la psychologie expérimentale et les principaux résultats qu'on a obtenus par l'application de cette science dans le domaine de l'instruction. Cette conférence savante sera probablement publiée. Le second rapporteur, M. le Dr Amberg, a parlé en poète du merveilleux pays qu'est l'Egypte et du souvenir inoubliable que laissent dans la mémoire les contrées où jadis régnèrent les Pharaons et où se dressent encore les pyramides.

France. — La statistique du baccalauréat français accuse un nouveau recul des études classiques. Il y a eu 1089 promotions seulement dans la section latin-grec, tandis qu'il y en a eu 2058 dans la section des langues modernes, 1729 dans la section où le grec seul est remplacé par une langue moderne et 1038 dans la section latin-sciences.

— En même temps que l'enseignement donné en Sorbonne, les programmes universitaires de 1902 sont à l'heure actuelle l'objet des attaques les plus vives, des critiques les plus passionnées. Une pétition circule pour réclamer la revision de ces programmes, et la question sera portée à la tribune de la Chambre au moment de la discussion prochaine du budget de l'instruction publique. Les pétitionnaires réclament l'établissement d'un examen final des études primaires, sans lequel nul ne pourrait être admis aux études secondaires.

L'obligation de satisfaire à cet examen débarrasserait, affirment ses partisans, l'enseignement secondaire d'une foule de non-valeurs, d'un nombre important de cancres avérés. Les matières essentielles de l'enseignement, orthographe, style, calcul écrit, langues vivantes, seraient

seules exigées. Une fois pourvu de ce brevet primaire, l'enfant serait admis aux études secondaires, soit dans la branche A : littérature, latin, langues vivantes — grec et sciences facultatifs — soit dans la branche B : littérature, langues vivantes, sciences — latin facultatif.

Ce serait la résurrection des anciens baccalauréats : lettres et sciences, et voici le plan par année de la réforme proposée. L'enseignement est unique. 1er degré : 7 à 13 ans. 1re année : 7 ans ; 2me année, 8 ans ; 3me année, 9 ans ; 4me année, 10 ans ; 5me année, 11 ans ; 6me année, 12 ans ; 7me année, 13 ans (brevet primaire).

2me degré : 14 à 17 ans (A lettres, B sciences). 1re année, 14 ans ; 2me année, 15 ans ; 3me année, 16 ans (baccalauréat secondaire : 1re partie) ; 4me année, 17 ans (2me partie du baccalauréat).

3me degré (enseignement supérieur, licence, etc.).

Ainsi qu'on peut s'en rendre compte, il s'agit ici d'une véritable révolution dans notre enseignement et il est certain qu'elle soulèvera de nombreuses protestations et des résistances légitimes. *(Le Siècle.)*

Allemagne. — Les suicides d'écoliers vont en augmentant. D'après une statistique publiée par le journal *Etische Kultur*, de 1800 à 1905, on aurait compté en Allemagne 1258 suicides d'écoliers. La proportion varie suivant les années, tantôt très élevée, tantôt plus faible. Ainsi, tandis qu'en 1906, elle s'abaissait de 8 à 7,7 pour 1000, elle s'élevait de nouveau en 1907 à 9, et atteignait 12,4 en 1903. D'où proviennent ces tristes résultats ?

Certaines méthodes allemandes donnent vraiment à réfléchir.

PENSÉE

Pas d'éducation possible sans idées religieuses. Pour moi, je ne crains pas de le dire : si j'étais absolument forcé de choisir, pour un enfant, entre savoir prier et savoir lire, je dirais : qu'il sache prier, car prier c'est lire au plus beau de tous les livres, au front de Celui d'où émanent toute lumière, toute justice et toute bonté. E. Legouvé.